



Chères et (trop) chers fonctionnaires...

Victoire! Une injustice criante va être gommée de la loi neuchâteloise! Les futures mamans qui, pour des raisons de santé, doivent se mettre en arrêt de travail avant l'accouchement, ne se verront plus privées d'une partie de leurs quatre mois de congé maternité. Ouf!...et un immense merci à l'ensemble des partis et organisations progressistes, soutenus par les syndicats, qui ont réussi à convaincre le centre du Grand Conseil de faire pencher la balance du bon côté.

Mais une fois de plus, dès qu'il est question de (petits) sous, il est difficile de rester calme, surtout lorsque c'est de la fonction publique qu'il s'agit. Les vieux clichés ont décidément la vie dure, les émotions montent et les dérapages sont garantis. Ainsi, au lieu de discuter sérieusement de la question posée, les partis de droite ont immédiatement réagi en déplaçant le débat. Vous désirez améliorer le sort de quelques collègues? Alors punissons toutes les femmes et toutes les familles en diminuant la durée du congé maternité, puisque notre canton accorde plus que le minimum légal fédéral de quatorze semaines.

On a même eu droit à une analyse d'anthologie, livrée tout à trac sur RTS par Fabio Bongiovanni (FB), président du PLR, lors de l'émission *Forum* du 21 janvier¹:

Question: «Est-il juste que les fonctionnaires bénéficient d'un congé maternité plus long que la moyenne (qui est de seize semaines) ou que le minimum légal (quatorze semaines payées à 80%)? La tendance dans les entreprises privées et publiques est à un rallongement. Les études montrent que ceci est bon pour l'économie, à terme.»

Réponse de FB: «Pourquoi Julie, qui vient d'obtenir son CFC de coiffeuse, qui a son premier emploi, qui gagne 3'800 francs par mois, qui a quatre semaines de vacances par année, qui a, en cas de maternité, quatorze semaines de congé maternité, qui est payée à 80%, pourquoi Julie, lorsqu'elle paie des impôts, doit financer un congé maternité de 17,4 semaines payées à 100% à une fonctionnaire? Aujourd'hui, je n'ai pas les justifications qui me permettent d'expliquer cela à cette coiffeuse de 21 ans.»

Ainsi donc, lorsque l'on parle des conditions de traitement de nos (bien trop chères et chers) fonctionnaires, on porte immédiatement la comparaison sur les catégories professionnelles les moins bien traitées de notre société. L'argument tient-il la route? Et si Julie était plutôt chercheuse dans une entreprise technologique? Son salaire et son congé maternité seraient bien meilleurs, sans nul doute. Seule consolation pour Julie-coiffeuse: elle paiera

bien moins d'impôts que Julie-chercheuse, et ne financera donc pas le congé maternité d'une fonctionnaire.

Démolissons les clichés éculés!

Non, les fonctionnaires et les enseignant-es ne sont pas des privilégié-es. Les salaires accordés à Neuchâtel sont parmi les plus bas de Suisse, c'est une réalité et une injustice que nous devons corriger.

Non, les fonctionnaires et (surtout) les enseignant-es n'ont pas trop de vacances. Pour toutes et tous, la charge de travail n'a cessé d'augmenter ces dernières années, et l'augmentation des cas de fatigue et d'épuisement en atteste malheureusement.

Non, la durée du congé maternité n'est pas trop longue chez nous. Tous les pays qui accordent de véritables congés parentaux dignes de ce nom constatent que cela est positif pour les enfants, pour leurs familles, pour la société en général et, *in fine*, pour l'économie aussi.

Alors, cher Monsieur Bongiovanni, qu'allez-vous donc expliquer à Julie-coiffeuse? Lui direz-vous que vous trouvez son salaire scandaleusement bas et ses conditions de travail trop difficiles? Lui assurerez-vous que notre société est suffisamment riche pour que chaque travailleuse-eur reçoive un juste salaire? Lui ferez-vous la promesse solennelle que votre parti politique se battra pour que dans notre canton, il n'y ait jamais plus de «travailleuses-pauvres», qui malgré un emploi à 100% ne parviennent pas à «joindre les deux bouts»?

Si vous le faites, promis, je voterai pour vous!

Pierre-Alain Porret, président du SAEN

¹ <https://www.rts.ch/play/tv/-/video/-?urn=urn:rts:video:12806611>



La vigie

Les écoles sont primordiales. On nous le martèle plus particulièrement depuis vingt-quatre mois. Cependant, on constate que les enseignant-es sont toujours les dernier-es dont on se préoccupe. Ainsi, au tout début du mois de janvier: après s'être vu refuser l'octroi de masques FFP2 dans l'exercice de leur fonction pourtant essentielle, les enseignant-es ont appris par la presse que toutes les personnes présentes à la session de janvier du Grand Conseil ont reçu un masque FFP2 dans le cadre du plan de protection du Château. Pendant ce temps-là, les pro-

fessionnel-les de l'enseignement tombaient malades comme des mouches, et se démenaient pour trouver des remplaçant-es, bon an mal an. Même si on peut équiper le Grand Conseil à moindre frais par rapport à l'école, la radinerie ne devrait pas être un paramètre de gestion, encore moins en période de crise.

(Note: fin janvier, il a été demandé aux écoles de fournir gratuitement des masques FFP2 aux enseignant-es qui en feront la demande... mais c'est bien tard...)

Sans vous, nous ne sommes rien!

Mais que se passe-t-il avec notre société? Les collègues ont-ils la tête dans le guidon au point de ne plus avoir le temps de distinguer les obstacles qu'on dresse sur leur route? Oui, les formations sont nombreuses, il faut aussi terminer les bilans de semestre et rencontrer les parents. Mais de temps en temps, il faut lever les yeux pour éviter de se retrouver sur une route impraticable et de risquer la chute.

La fonction publique a connu au mois de janvier une des plus graves attaques de ses acquis sociaux: l'amputation de plusieurs semaines du congé de maternité pourtant acquis depuis plus de trente ans. Le risque était bien réel de voir réduit ce congé afin de réaliser des économies, même insignifiantes, sur le dos des «privilegiées» que nous sommes. Les Vert Libéraux, qui pouvaient faire pencher la balance d'un côté comme de l'autre, étaient hésitant-es jusqu'au dernier moment. Les syndicats réunis, appuyés par la gauche, n'ont pas compté les heures pour rassembler les informations, aller à la rencontre des député-es et se faire entendre dans la rue comme sur les réseaux sociaux. Avec succès!

Force est malheureusement de constater que cette victoire, tout comme le combat qui l'a précédé, n'a guère fait de remous dans les salles des maîtres. Certes, la situation sanitaire, la gestion de la classe avec des enfants absent-es, l'annonce quasi quotidienne de collègues ayant reçu un résultat positif à leur test covid sont préoccupantes. Bien sûr, le quotidien des enseignant-es est de plus en plus chargé. Mais il y a des décisions qu'on

ne peut pas accepter au risque de se retrouver dans une situation encore plus compliquée. Les enseignant-es peinent à réaliser que des mesures telles qu'une réduction du congé de maternité détériorent encore un peu plus leurs conditions de travail!

Je lance donc un vibrant appel à vous, mes collègues: prenez le temps de lever les yeux! Il y a des virages à ne pas manquer! Chacun et chacune doit pouvoir trouver le temps de s'intéresser à l'avenir de notre école, prendre connaissance des dossiers les plus brûlants et agir à son niveau, consacrer un peu de temps, aussi limité que ce soit, pour soutenir les syndicats.

Alors, faites le pas, syndiquez-vous, parlez du SAEN avec vos collègues, intéressez-vous aux dossiers et apportez votre pierre, aussi minuscule semble-t-elle, à la construction d'une école dans laquelle chacun et chacune pourra s'épanouir. Sans vous, nous ne sommes rien! Et sans le travail des syndicats, soyez-en certain-es, vous aurez encore moins de temps pour souffler.

Brigitte Hofmann, vice-présidente du SAEN